

COMMUNE de SENDETS

Secrétariat Général

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2026
A VINGT HEURES TRENTE MINUTES**

Date de la convocation : 13 janvier 2026**Nombre de conseillers en exercice** : 15

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SENDETS, en séance publique, sous la présidence de Jean-Marc Pédebéarn, Maire de la commune.

Étaient présents : Jean-Marc Pédebéarn, **Maire**; Didier Lacaze-Labadie, Nathalie Aguerre, Danièle Marque, Francis Pourtau, **adjoints** ; Nicolas Bernatas, Valérie Boisse, Didier Bordenave, Thibaut Larrourou, Régine Laurent , Aurélie Maldonado, Sandra Mata-Campagne, **conseillers municipaux**.

Étaient représenté (e) s : Sébastien Leroux, conseiller municipal, représenté par Francis Pourtau, adjoint au Maire
Denise Saint-Jean, conseillère municipale, représentée par Jean-Marc Pédebéarn Maire

Étaient absent(e)s : Bérengère Mora**Secrétaire de séance** : Valérie Boisse, conseillère municipale

Nombre de membres en exercice : 15 **Nombre de membres présents : 12** **Nombre de procurations : 2**

Nombre de votants : 14 **Nombre de voix favorables : 14** **Nombre d'abstentions : 0** **Nombre de voix contre : 0**

Délibération n° 01- Autorisation de dépenses en section de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2026 :

Afin de pouvoir payer les créanciers de la commune de SENDETS jusqu'au prochain vote du budget primitif de l'année 2026, le conseil municipal a approuvé les autorisations de dépenses accordées au Maire, comme suit:

- les dépenses de fonctionnement dans la limite des crédits figurant au budget de l'année 2025, selon les montants suivants :

N° CHAPITRE	NOM DU CHAPITRE	CREDITS VOTES EN 2025	CREDITS AUTORISES EN 2026
011	charges à caractère général	225 233,30 €	225 233,30 €
012	charges du personnel	328 052,40 €	328 052,40 €
014	atténuations de produits	12 000,00 €	12 000,00 €
65	autres charges gestion courante	115 000,00 €	115 000,00 €
66	charges financières	12 855,02 €	12 855,02 €
67	autres charges exceptionnelles	- €	- €
68	dotations provisions	500,00 €	500,00 €
	TOTAL	693 640,72 €	693 640,72 €

- les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits votés au budget pour l'année 2025, selon les montants suivants :

N° ARTICLE COMP-TABLE	NOM ARTICLE	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT 2025	CREDITS VOTES EN 2025	CREDITS AUTORISES EN 2026 (25 %)
2041582	bâtiments et installations	1102025 " TRAVAUX DE RESEAUX DIVERS"	4 445,14 €	1 111,29 €
2128	autres agencements et aménagements de terrains	1092025 "RENOVATION DE BATIMENTS ET DE LOTISSEMENTS"	100 000,00 €	25 000,00 €
21351	bâtiments publics	1092025 "RENOVATION DE BATIMENTS ET DE LOTISSEMENTS"	80 000,00 €	20 000,00 €
21531	réseaux d'adduction d'eau	1102025 " TRAVAUX DE RESEAUX DIVERS"	15 000,00 €	3 750,00 €
21534	réseaux d'électrification	1102025 " TRAVAUX DE RESEAUX DIVERS"	5 000,00 €	1 250,00 €
215731	matériel roulant	1112025 " ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT"	82 776,00 €	20 694,00 €
2158	autres installations, matériel et outillage techniques	1142025 " ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE, INFORMATIQUE ET MOBILIER"	50 000,00 €	12 500,00 €
2181	installations générales et agencements et aménagements divers	1142025 " ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE, INFORMATIQUE ET MOBILIER"	15 060,33 €	3 765,08 €
21838	autre matériel informatique	1142025 " ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE, INFORMATIQUE ET MOBILIER"	5 000,00 €	1 250,00 €
21841	matériel de bureau et mobilier scolaires	1142025 " ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE, INFORMATIQUE ET MOBILIER"	3 000,00 €	750,00 €
21848	autres matériels de bureau et mobiliers	1142025 " ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE, INFORMATIQUE ET MOBILIER"	10 000,00 €	2 500,00 €
2313	constructions	1122025 " CONSTRUCTION DE BATIMENTS COMMUNAUX"	600 000,00 €	150 000,00 €
2313	constructions		7 197,00 €	1 799,25 €
2315	installation, matériel et outillage techniques	1152025 "TRAVAUX DE VOIRIE"	119 207,72 €	29 801,93 €
27638	autres établissements publics		61 092,92 €	15 273,23 €
			1 157 779,11 €	289 444,78 €

Nombre de votants : 14 **Nombre de voix favorables : 14** **Nombre d'abstentions : 0** **Nombre de voix contre : 0**

Délibération n° 02- Approbation de la création de numérotation d'adresses de parcelles bâties et non bâties :

Le nom à donner aux rues, aux places publiques et les adresses des nouvelles constructions ou des divisions de propriétés sont fixées par délibération du conseil municipal.

La numérotation des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales qui indique : « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles. »

Il convient pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, et le raccordement à la fibre optique d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Les nouvelles adresses suivantes sur la commune de Sendets ont été approuvées :

Division de lots et de propriétés :

PROPRIETE	NUMEROTATION ET ADRESSE
Parcelle DB n°95 (LOT A / terrain constructible) Société HAZLINK	4 Chemin du Pont Long– 64 320 SENDETS
Parcelle DB 95 (LOT B / grange existante) Société HAZLINK	101 Route de Morlaàs – 64 320 SENDETS
Parcelle DB 95 (LOT C/ maison existante) Société HAZLINK	2 Chemin du Pont Long – 64 320 SENDETS

Nombre de votants : 14 Nombre de voix favorables : 14 Nombre d'abstentions : 0 Nombre de voix contre : 0

Rien ne restant à dire à l'ordre du jour, Monsieur le Maire a déclaré la séance close.

Délibéré en séance les jours et an susdits

La séance est levée à 20H50